

Soins de suite et de réadaptation

Hospitalisation à visée de récupération des capacités fonctionnelles, de stabilisation et de prévention de perte d'autonomie.

POUR QUI ?

Personne âgée poly pathologique présentant des risques de décompensation.

COMMENT ?

- Admission dans les suites d'une hospitalisation en cours séjour quelle que soit la spécialité,
- Plus rarement en admission directe du domicile (organisation préalable entre médecin traitant et médecin gériatre).

Source : Qui fait Quoi ? MAIA du Cambrésis